

NAUFRAGE

faits-dj.union@sonapresse.com

Esther Miracle : aucun corps retrouvé hier à cause des intempéries

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

À U 13e jour des recherches des victimes du naufrage du navire "Esther Miracle", survenu le 9 mars dernier dans les eaux gabonaises, les équipes de plongeurs n'ont pu prendre la mer hier, en raison des complications météorologiques observées toute la journée. Selon les informations émanant du ministère de la Défense, "les

moyens navals des Forces de défense et de sécurité ont pris la mer dès 09 h 00 pour débiter les recherches sur le lieu du sinistre. Malheureusement, les opérations de recherche n'ont pas été effectuées pour des raisons d'intempéries. Les équipes de recherche ont regagné le Port Môle à 12 h 57 minutes". Avec déjà 26 corps sortis des eaux depuis la survenue de cette tragédie, 11 sont activement recherchés pour atteindre le



Photo: SNN

Les plongeurs n'ont pas pu avoir accès au Ferry (ici à quai il y a plusieurs mois avant son naufrage).

L'enquête judiciaire au stade des confrontations

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'INFORMATION judiciaire présentement diligentée par les Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (B2), dans le cadre de la manifestation de la vérité sur le naufrage du navire "Esther Miracle" suit toujours son cours. Aussi le Parquet de la part duquel le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, attend des résultats concluants est-il sur le qui-vive pour éclairer les éléments de cette affaire.

En effet, si le maître des poursuites appelait dernièrement de tous ses vœux les rescapés à prendre une part active à l'enquête, c'est désormais chose faite. D'autant plus que, informe une source judiciaire proche de ce dossier, les auditions se poursuivent et les rescapés font maintenant leurs dépositions.

À noter que la liste des personnes susceptibles d'avoir une part de responsabilité dans ce drame s'est allongée ces derniers jours. Toute chose qui permet aux agents investigateurs de procéder aisément à des confrontations entre certains mis en cause. Aussi, afin que les langues se délient davantage, la bonne marche de la procédure judiciaire a évidemment nécessité l'interruption des activités de la compagnie Royal Cost Marine

dans les locaux de laquelle des scellés ont été posés à Port-Gentil. Et comme tant de choses ont été rapportées à propos des circonstances dans lesquelles le navire "Esther Miracle" a été mis à l'eau, les OPJ sont donc contraints de s'intéresser à toute la chaîne d'intervention dans ledit processus. À cet effet, les confrontations des mis en cause sur ce pan de l'enquête pourraient indiquer si, d'une part, les travaux de réfection du bateau qui a coulé au large des côtes gabonaises ont été réalisés dans les règles de l'art. De l'autre, si l'immatriculation du navire s'est faite de manière frauduleuse, notamment à l'insu ou sans l'approbation de l'administration maritime compétente. À charge pour les fins limiers opérant sous la houlette du procureur de Libreville, André Patrick Roponot, de clarifier tous ces aspects.

Pour mémoire, parmi les personnes en garde à vue pour les nécessités de l'enquête ouverte, il y a le directeur général de la Marine marchande, Fidèle Angoue Mba, son adjoint, Ibrahim Okanga Souana, et des responsables maritimes des provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime, Paul Mivinga et Bertrand Zue. Du côté de l'armateur, on cite le directeur général de Royal Cost, Armand Blaise Mbadanga, et certains membres d'équipage, parmi lesquels le commandant du bateau et le mécanicien.

nombre de personnes présentes lors du départ du ferry. En effet, chaque jour qui passe sans résultat, est une attente supplémentaire pour les familles qui – bien que majoritairement elles aient déjà quitté le Port-Môle – souhaitent désormais enterrer les leurs dans la dignité. Cette

zone qui, lors des recherches de lundi dernier, s'était déjà montrée difficile d'accès, en raison de la présence de meubles et autres objets, pourrait l'être davantage dans les prochains jours à cause des fortes pluies tombées en début de journée. À ce jour le bilan comptable

reste inchangé. À savoir, 124 personnes secourues, 26 décès confirmés et 11 disparus. Par ailleurs, des cinq corps transférés au niveau des maisons de pompes funèbres, deux corps ont été identifiés aujourd'hui et trois restent en attente d'identification..

Port Môle jour 13 : vers la levée du camp ?



Photo: LIRA

Le "Mur des lamentations" est si seul en ce mardi pluvieux au Port Môle.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

C'ELA fait 13 jours ce 21 mars que les familles des disparus de l'Esther Miracle, qui a coulé aux larges des côtes librevilloises le 9 mars courant, sont au Port Môle. 13 jours à insister qu'ils veulent les dépouilles de leurs parents. Obtenant que des recherches débutent, que des corps soient découverts et repêchés. Soit 26 dépouilles ramenées à quai depuis lors.

Mais le deuil, s'il ne finit pas, doit

savoir céder place à la vie qui, elle, continue.

Faut-il croire que l'idée de lever le camp, de quitter le site du Port Môle commence à planer du côté des familles ? Difficile de le soutenir avec certitude.

Mais la pluie, qui tombe ce mardi sur la capitale, a considérablement vidé le site de recueillement. Laissant bien seuls fleurs, cire de bougie et panneaux d'affichage des noms et photos des disparus.

Et même si l'on remarque toujours des arrivées de packs d'eau, de pain et autres victuailles

de la part des Librevillois, il semble bien que l'idée de quitter, sinon de déplacer le site, soit en train de faire son chemin. À certaines conditions ?

En tout cas, rien n'est encore dessiné, mais tout converge vers cette hypothèse. Quoique la question de la conduite à tenir par rapport aux parents toujours prisonniers de l'épave du "Esther Miracle" continue de tarauder les esprits.

Peut-être en saura-t-on d'avantage aujourd'hui sur le départ ou non des parents du Port Môle.